



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

Le Ministre

COMPTE-RENDU DE LA SOIXANTE-DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 10 octobre 2025

Sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith SUMINWA TULUKA, a présidé, ce vendredi 10 octobre 2025 à la Cité de l'Union Africaine à Kinshasa, la soixante-deuxième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République.

Cinq (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;*
- II. *Points d'information ;*
- III. *Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. *Examen et adoption d'un texte.*

I. COMMUNICATION DE LA PREMIERE MINISTRE

La communication de la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement a porté sur trois (03) points principaux, à savoir :

1. De l'intervention du Président de la République au Global Gateway Forum 2025

A ce sujet, la Première Ministre a rappelé que, dans sa quête permanente de la paix dans notre pays, depuis son investiture à la magistrature suprême, le Président République n'a cessé de ménager de ses efforts pour assurer la stabilité et le développement de notre pays. C'est dans ce contexte qu'il a ouvert une nouvelle perspective de paix, lors de son intervention, le jeudi 09 octobre 2025, à la deuxième édition du Global Gateway Forum, organisée à Bruxelles, par l'Union européenne.



L'appel à la paix lancé par le Président de la République à son homologue rwandais, vise essentiellement l'arrêt des violences et le développement économique de la région des Grands Lacs, en ce que c'est lui qui parraine et soutient le M23/AFC.

La Première Ministre a engagé le Gouvernement à prendre en compte la volonté exprimée par le Président de la République lors de ce forum, celle de voir la République Démocratique du Congo se positionner comme la destination stratégique de premier plan pour les investissements européens, notamment dans des projets d'infrastructures, d'énergie et de transition verte, mais aussi dans un cadre de partenariat bilatéral gagnant – gagnant avec tout pays désireux de développer des projets structurants mutuellement bénéfiques.

2. Du processus de reconnaissance du GENOCOST

Le Gouvernement de la République demeure résolument engagé dans le processus de reconnaissance du GENOCOST. A cet effet, la Première Ministre a salué l'organisation, par le Ministère des Droits Humains, de la première édition du « *Forum National des Droits Humains en République Démocratique du Congo* » ouverte au Palais du Peuple, à Kinshasa, le jeudi 09 octobre 2025.

Consacré aux thématiques relatives à la Justiciabilité des Droits Humains, à la Justice transitionnelle, à la Promotion et à la Protection des Droits Humains ainsi qu'au plaidoyer pour la reconnaissance du GENOCOST, ce forum s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement, qui met un accent particulier sur l'Homme, considéré à la fois comme la ressource principale, le moteur du développement et le bénéficiaire des fruits de ce progrès.

Elle a souligné que le Gouvernement attend de ce Forum qu'il élabore une feuille de route claire et détaillée, précisant des actions concrètes et progressives dans le cadre d'une stratégie globale en faveur de la reconnaissance internationale des génocides commis en République Démocratique du Congo. Cette stratégie devra intégrer des mesures réalisables à chaque étape, tout en maintenant et en renforçant l'élan des efforts déjà en cours. L'objectif est de garantir une dynamique soutenue en vue d'atteindre la reconnaissance internationale souhaitée.



Dans le même ordre d'idées, la Première Ministre a exhorté instamment les deux chambres du Parlement à examiner rapidement et en priorité l'adoption d'une résolution officielle. Celle-ci devra proclamer, au nom de la Nation, la reconnaissance des génocides perpétrés sur le sol Congolais pour des raisons économiques.

3. Du renforcement de l'efficacité de la réponse humanitaire

La Première Ministre est revenue sur la situation humanitaire et sécuritaire dans l'Est de notre pays qui a fait l'objet de la réunion du Cadre National de Concertation Humanitaire qu'elle a convoquée le 9 octobre 2025, à l'Hôtel du Gouvernement. Y ont pris part, les représentants des Institutions publiques concernées par la problématique, les agences du Système des Nations Unies, des bailleurs de fonds, des partenaires humanitaires ainsi que des organisations non gouvernementales.

Trois défis ont été relevés lors de cette réunion. Ils concernent :

1. *L'accès humanitaire, libre, inconditionnel et sans entrave ;*
2. *Les contraintes administratives, les obstacles à l'efficacité et à la réactivité des opérations humanitaires ; ainsi que*
3. *La crise de financement de la réponse humanitaire.*

Les attentes de l'Équipe humanitaire, par rapport à ces défis, se résument au réexamen de la position du Gouvernement sur les points prioritaires à la résolution de la crise humanitaire et sécuritaire qui sévit à l'Est du pays, tels qu'abordés depuis mars 2025.

Après des échanges soutenus, la Première Ministre a réaffirmé l'engagement de l'Etat à toujours assumer, sans faille, sa responsabilité première dans la protection et l'assistance aux populations vulnérables.

Cependant, pour y remédier, elle a invité les membres du Gouvernement impliqués dans les matières susmentionnées à s'exprimer, à travers leurs experts à la Task Force *ad hoc* et au niveau du Groupe de Travail Conjoint, afin de redynamiser les réflexions sur les points prioritaires sous la coordination de Monsieur le Vice-Premier Ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité.



Les conclusions des travaux feront l'objet d'évaluation au regard du contexte diplomatique, politique et humanitaire afin de s'assurer que tous les défis aient été pris en compte.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population demeure calme, et a été marqué notamment par :

- *La main tendue du Président de la République devant le Chefs d'Etat africains présents à la deuxième édition du Global Gateway organisée par l'Union Européenne à Bruxelles en interpellant directement le Président rwandais considéré comme responsable du M23/AFC à retirer ses troupes sur le territoire Congolais ;*
- *Les inquiétudes de la population consécutives aux violations du cessez-le-feu par les terroristes de l'AFC/M23 et aux mouvements des troupes alors que les regards sont tournés vers les pourparlers de Doha et de Washington DC ;*
- *La satisfaction de la population, particulièrement les conducteurs des véhicules de transport en commun et des particuliers, consécutive à la révision à la baisse des produits pétroliers.*

Dans le chapitre politique, il est fait état des tensions dans les Assemblées délibérantes au Bas-Uélé, au Haut-Lomami, au Kongo-Central, au Tanganyika et à la Tshopo. Ces tensions visent les différents Bureaux accusés de mauvaise gestion et d'entrave à l'exercice du contrôle parlementaire. Cette situation est suivie de près afin d'encourager la stabilité des Institutions provinciales et de neutraliser tout trouble à l'ordre public.

Dans ce même registre, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières est revenu sur la tenue, il y a quelques jours, de la Table ronde de haut niveau sur la contribution et l'engagement des Ministres et services sectoriels pour l'accès à une identité légale pour tous, à travers l'enregistrement numérique en Afrique.



Organisée selon l'esprit de la décision du Conseil des Ministres sur l'état civil, cette activité avait pour thème : « *l'enregistrement des faits d'état civil comme fondement des infrastructures publiques numériques et des systèmes d'identité juridique numérique en Afrique* ». Elle visait à souligner que l'état civil joue le rôle de pilier fondamental de Gouvernance et de souveraineté dans la mesure où il est à l'intersection de plusieurs Services et garantit leur transversalité.

Dans un autre chapitre, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a fait le point de la réunion de travail qu'il a animée, à la suite des instructions du Président de la République, afin d'approfondir le rapport de la mission d'inspection effectuée dans la province du Lualaba par la Commission Nationale de Lutte contre la Fraude Minière sur la présence irrégulière des hommes en uniforme et armés ainsi que des envahissements de sites miniers par des exploitants illégaux et des étrangers.

A cet effet, il a été pris des mesures immédiates de démilitarisation des sites miniers et leur sécurisation face aux envahissements des exploitants illégaux.

En outre, la séance de travail a, conformément aux recommandations du Président de la République, permis d'évaluer les conditions de la levée de la mesure de suspension de l'exploitation du cobalt en vue d'un accompagnement sécuritaire de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Marchés des Substances Minérales Stratégiques (ARECOMS) pour une meilleure contribution à l'amélioration des cours et à l'équilibre du marché, afin de maximiser les recettes de l'Etat face à l'exploitation des artisanaux.

Pour ce faire, un plan d'accompagnement d'ARECOMS sur la levée des mesures de suspension de l'exploitation de cobalt a été également mis sur pied. Toutes ces mesures à court et à long termes sont coulées dans la feuille de route.

Dans le chapitre des sinistres et catastrophes, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a fait état de l'incendie de 177 maisons au Camp Kabila dans la commune de Lemba à Kinshasa.



Après l'intervention d'urgence du Gouvernement visant à soulager les sinistrés, son Ministère a jugé utile de délocaliser les victimes à travers le projet d'acquisition des terrains de 15 mètres sur 20 à N'djili Brasserie, piloté par le Service de Gestion et Entretien des Infrastructures de la Police Nationale Congolaise.

Il a terminé son rapport par la situation aux frontières.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté la situation sécuritaire dans le pays.

En ce qui concerne les opérations de défense sur terrain, particulièrement dans les lignes de fronts dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, il a rassuré que les FARDC restent en alerte et opposent une résistance ferme aux multiples tentatives d'attaque de leurs positions par la coalition ennemie afin de défendre le territoire national.

En Ituri, les FARDC ont intensifié leur pression sur les groupes armés actifs dans plusieurs localités et réfractaires au programme P-DDRCS. A ce titre, elles ont ciblé et neutralisé plusieurs éléments de la CRP de Thomas Lubanga dans les cités de Kasenyi et Nyamamba en territoires de Djugu et d'Irumu, compromettant ainsi leur tentative d'établir une liaison avec leurs alliés au sein de la coalition des agresseurs rwandais.

Dans l'ouest du pays, la traque des éléments Mobondo se poursuit dans les périphéries de la ville de Kinshasa. Le point a également été fait sur les détails opérationnels de la réponse qu'apportent les forces de sécurité.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Evolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services

Intervenant comme invité, le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a brossé l'évolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services.



Il a indiqué que la conjoncture économique intérieure reste marquée par la stabilité du cadre macroéconomique, traduite par le recul de l'inflation et une forte appréciation de la monnaie nationale sur les deux segments du marché des changes.

La croissance économique est projetée à 6,3% en 2025, soutenue principalement par le dynamisme du secteur extractif.

Au cours de la première semaine du mois d'octobre 2025, l'indice global des prix à la consommation a enregistré une baisse sensible, se traduisant par une déflation. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire est ressorti à -0,10% contre 0,06% la semaine d'avant. En cumul annuel, le taux d'inflation s'est établi à 5,93% contre 9,99% à la même période de 2024.

Par rapport à la semaine précédente, le Franc Congolais s'est apprécié de 6,31% à l'indicatif et de 4,12% sur le marché parallèle. Comparativement à fin décembre 2024, la monnaie nationale a enregistré une appréciation de 13,47% à l'indicatif et de 9,54% au parallèle.

En rythme hebdomadaire, les cours mondiaux des principaux produits de base importés et exportés par la RDC ont globalement bien évolué.

Au regard des facteurs de risque internes et externes, le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a formulé des recommandations allant dans le sens *du maintien d'une coordination étroite entre la politique budgétaire et monétaire, afin de préserver la stabilité macroéconomique ; de la poursuite de la surveillance rapprochée du marché de change et du secteur bancaire, pour anticiper d'éventuelles tensions ; ainsi que de la promotion de la diversification économique par l'agriculture et les services, afin d'atténuer la dépendance au secteur extractif.*

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.4. Situation épidémiologique en République Démocratique du Congo

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a présenté les points saillants de la situation épidémiologique en République Démocratique du Congo.



Pour ce qui est de la maladie à virus Ebola, il a été enregistré, au 08 octobre 2025, 34 alertes dont 15 validées et aucun cas n'a été confirmé.

S'agissant du Choléra, comparée à la semaine passée, la tendance à la 39^{ème} semaine épidémiologique est marquée par une augmentation du nombre des nouveaux cas de choléra passant de 1.180 à 1.384 cas suspects dont 48 décès, soit une létalité de 3,8% (contre 3,1% à la 38^{ème} semaine).

Quant au Mpox, la tendance à la 39^{ème} semaine est marquée par une diminution du nombre de nouveaux cas suspects de 807 à 366, soit une baisse de 54,6%.

Face à ces épidémies, les actions de riposte en cours ont été présentées et des recommandations ont été formulées au Gouvernement.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

II.5. Note d'information relevant du secteur du Développement Rural

Le Ministre d'Etat, Ministre du Développement Rural a informé le Conseil de la célébration de l'édition 2025 de la Journée Internationale de la Femme Rurale, le 15 octobre de chaque année.

Il a indiqué que cette journée est destinée à sensibiliser au rôle des femmes rurales, à promouvoir l'égalité des sexes, le développement intégral de leurs milieux à travers les activités de développement, l'autonomisation ; et à encourager les actions en leur faveur, ainsi que leur contribution dans l'économie rurale.

L'opinion publique et les décideurs seront ainsi sensibilisés aux enjeux auxquels les femmes rurales sont confrontées et à promouvoir des politiques en faveur de leur autonomisation.

Le calendrier prévoit une série d'activités s'étalant du 15 au 31 octobre 2025. Leur lancement se fera simultanément dans la ville de Kisangani, province de la Tshopo en raison de la forte concentration des femmes rurales déplacées de guerre et de conflit ethnique ainsi que dans la ville de Kenge, province du Kwango étant donné que l'on rencontre plus de malnutrition dans les ménages agricoles de cette province. L'accompagnement du Gouvernement a été sollicité quant à ce.



Le Ministre d'Etat, Ministre du Développement Rural a été complété par la Ministre du Genre, Famille et Enfant.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DE DECISIONS

Les membres du Conseil ont approuvé le relevé de décisions prises lors de la 61^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Ministres du vendredi 03 octobre 2025.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN (01) TEXTE

IV.1. Projet de Loi

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis, pour examen et adoption, le Projet de Loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo prenant cours le 19 octobre 2025.

Après débats et délibérations, ce projet de Loi a été adopté.

Commencée à 14h55', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 17h11'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication et Médias
Porte-parole du Gouvernement

